

Clinique
vétérinaire
des
Avaloirs

Véto-info

2025 n° 6
Juin



Dans ce numéro :

Homéo Info	1
avortement	1
avortement	2

Homéo info



Rétention placentaire ou non-délivrance

= non-expulsion du placenta dans les 12h qui suivent la mise-bas

En 1ère intention,

suite à un vêlage normal : ACTEA RACEMOSA 9 ch : Chez une femelle qui a été anxieuse pendant sa mise-bas

Ou si après un vêlage difficile ARNICA 15 ch (qui peut être associé à Actea)

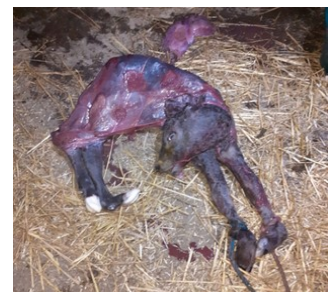
Avortement : le vétérinaire doit passer pour un prélèvement !

« On considère comme avortement possiblement infectieux, l'expulsion d'un fœtus après 42 jours de gestation ou d'un animal mort-né ou succombant dans les 48 heures suivant la naissance, à l'exclusion des avortements d'origine manifestement accidentelle. »

⇒ Un avortement est un signal d'alerte qu'il faut toujours prendre au sérieux.

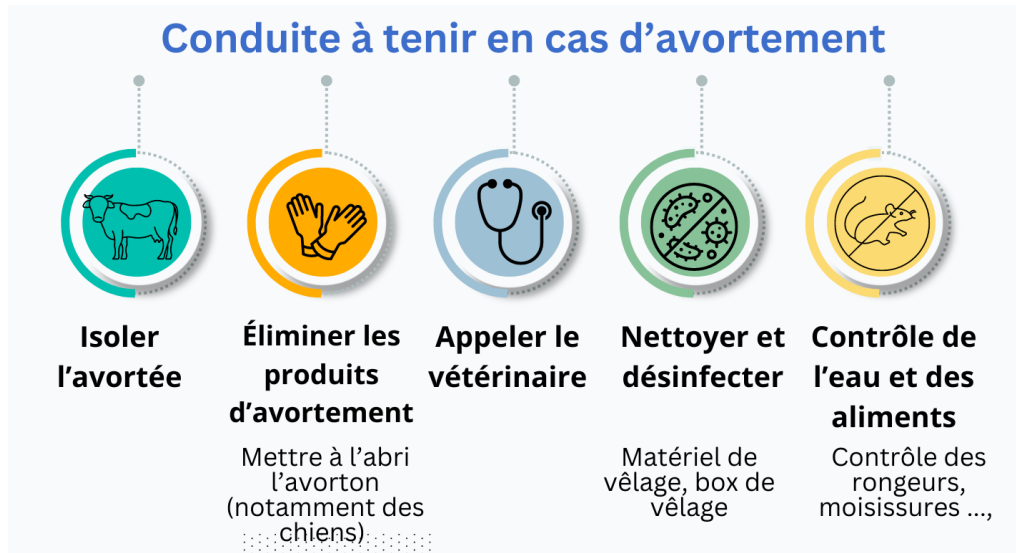
Une déclaration obligatoire de tout avortement (surveillance de la brucellose)

Le premier signe de la brucellose étant l'avortement, la déclaration est obligatoire chez les bovins auprès de son vétérinaire sanitaire. L'État prend en charge les frais liés au contrôle de la brucellose (frais de déplacement et d'intervention du vétérinaire, frais d'analyses). **Pensez à nous appeler !**



Des causes multiples d'où un diagnostic délicat

De nombreux facteurs peuvent interrompre une gestation : traumatisme de la mère en fin de gestation, anomalie du fœtus déclenchant son expulsion, problème alimentaire, maladies... Sur un avortement isolé, cela explique qu'on ne trouve pas toujours la cause. En revanche, lors d'avortements multiples et rapprochés, la cause infectieuse est plus probable. Les manifestations cliniques observées et les caractéristiques épidémiologiques peuvent parfois orienter vers une suspicion mais le recours au laboratoire reste indispensable.



Mayenne: 2 avortements sur 6 mois.

Orne : 3^{ème} avortement sur un an.

il est préférable de récupérer l'avorton dans le corps de la vache ou le plus frais et propre possible

les recherches doivent être poussées, elles sont prises en charge par le GDS.

Les résultats seront interprétés avec le vétérinaire pour confirmer l'origine possible des avortements et décider des mesures à mettre en place (sanitaires ou médicales comme par exemple la vaccination). Les résultats d'analyses ne donnent pas forcément « la » réponse : l'interprétation doit être faite de façon rigoureuse en tenant compte de la nature du prélèvement du contexte...

Les premières causes d'avortement

Parmi les principales causes d'avortement, on retrouve la BVD (Diarrhée Virale Bovine), la néosporose et la fièvre Q, ou encore l'ehrlichiose transmise par les tiques.

- *La BVD est aujourd'hui surveillée grâce aux mesures de prophylaxie, il faut suivre les résultats des sondages de prophylaxie ou la note de lait de tank.*
- *La néosporose entraîne des avortements durant le 2^e tiers de la gestation. Neospora caninum est un parasite transmis par les chiens. Les vaches infectées peuvent transmettre le parasite au veau durant la gestation, on peut avoir des lignées qui avortent.*
- *La fièvre Q est causée par la bactérie Coxiella burnetii, c'est une zoonose qui se transmet principalement par voie aérienne. Elle peut se manifester par des avortements, mais aussi par des rétentions placentaires et des métrites.*